



**UNION DEPARTEMENTALE C.G.T.
DE LA SARTHE**

4, RUE D'ARCOLE – 72000 LE MANS
TEL. 02.43.14.19.19. – FAX. 02.43.14.19.00
e-mail : udcgt72@orange.fr

**POUR UN 1^{er} MAI 2022, COMBATIF
PAIX ... SOLIDARITE INTERNATIONALE ... JUSTICE SOCIALE ET CLIMATIQUE**

**DIMANCHE 1^{er} MAI 2022
10h00
RASSEMBLEMENT
AU VILLAGE DES LUTTES
Place de la Préfecture
AU MANS
Avec BARBECUE à 12h00**

**Pour mieux vivre des fruits de son travail
dans un environnement durable et un monde de paix
SALARIE-E-S, RETRAITE-E-S, ETUDIANT-E-S, PRIVE-E-S D'EMPLOI,
« PREMIERES ET PREMIERS DE CORVEES »
RENDEZ-VOUS ... DIMANCHE 1^{ER} MAI 2022**

Le 1er mai est une journée de lutte qui unit internationalement les travailleurs et travailleuses. Le progrès des droits sociaux et des garanties collectives est conditionné à ce que tous les peuples puissent vivre en paix et disposent des libertés individuelles et collectives indispensables à leur développement. Nous réaffirmons ici notre solidarité au peuple ukrainien et à tous les peuples victimes des guerres.

Depuis plus de deux années, la pandémie liée à la Covid bouleverse la vie, le travail, les libertés individuelles et collectives des populations sur tous les continents. Cette crise sanitaire s'est doublée d'une crise économique et sociale très grave. Le « bout du tunnel » tant espéré n'est malheureusement toujours pas en vue : l'emploi, les salaires et les conditions d'études sont affectés et pourraient l'être durablement. Les restructurations injustifiées, les délocalisations d'activités avec leur cortège de suppressions d'emploi et le démantèlement des services publics doivent cesser.

La précarité et la pauvreté gagnent du terrain en particulier chez les jeunes et les salariés fragilisés par des contrats à durée déterminée. De plus en plus, émerge le sentiment d'une génération sacrifiée. Nos organisations demandent en urgence un plan de soutien supplémentaire en direction de la jeunesse.

**HALTE
A LA CASSE DES DROITS
DES TRAVAILLEUSES
ET DES TRAVAILLEURS !
ENSEMBLE,
GAGNONS
DES DROITS NOUVEAUX !!**



NOS ORGANISATIONS APPELLENT TOUTES LES TRAVAILLEUSES ET TRAVAILLEURS, la jeunesse, les privé-es d'emploi et les retraité-es à se saisir de ce 1ER MAI, pour en faire une journée de mobilisation, afin de s'engager avec détermination pour l'emploi, les salaires, la lutte contre les discriminations et la paix dans le monde.

Dans cette période sombre, marquée par les conséquences des politiques ultralibérales, le gouvernement, soutenu par le patronat, a accéléré le travail de destruction de plus d'un siècle de conquits sociaux.

Au lendemain des élections, réaffirmons que les richesses produites doivent revenir aux travailleur-se-s. Ce n'est pas à nous de payer leur crise en finançant les plans de relance.

Salaires : augmentation immédiate des salaires, pensions de retraite et des minimas sociaux !

- Parce que les salaires, les pensions de retraites, les minimas sociaux ne suivent pas le coût de la vie depuis des années,
- Parce que les 236 milliards d'euros de bénéfices supplémentaires engrangés par les riches au cours des 2 dernières années sont inacceptables,
- Parce qu'il y a une urgence à partager autrement les richesses créées.

Retraites : à 60 ans pour toutes et tous et avant pour les métiers pénibles !!

- Parce que 6 salarié.e.s. sur 10 ne sont plus actifs au moment de partir à la retraite
- Parce que vouloir faire travailler les salarié.e.s encore plus longtemps, c'est fabriquer de futurs retraité.e.s pauvres.

Emploi : un plan massif d'embauches de qualité dans la fonction publique et dans le secteur privé !

- Parce que les + de 200 milliards d'euros d'aides publiques données aux entreprises chaque année, sans aucun contrôle, ni contrepartie, ne servent ni à l'emploi, ni aux salaires
- Parce que les contrats précaires ne permettent pas de construire une vie décente.

**ALORS FAISONS DE CE 1^{ER} MAI 2022,
UN TEMPS DE MOBILISATION ET DE CONVERGENCE DES LUTTES**

TOUTES et TOUS ENSEMBLE POUR

- L'augmentation des salaires, des pensions, des minimas sociaux, des revenus de remplacement, le SMIC à 2000 €.
- La retraite à 60 ans
- L'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Le maintien et le développement de nos atouts industriels qui prennent en compte les questions environnementales.
- Le développement des services publics.



- Le financement de la Sécurité Sociale basé sur les cotisations, par la mise à contribution des revenus du capital et non sur l'impôt.
- La prise en compte de la perte d'autonomie financée par la branche maladie de la sécurité sociale.
- Le retrait de la réforme de l'assurance chômage.
- L'abrogation de la loi de transformation de la fonction publique.
- Les 32 heures sans baisse de rémunération.
- Pas de progrès social possible sans l'assurance d'un avenir durable pour la planète.